



Jemeppe-sur-Sambre

Programme **S**tratégique **T**ransversal

2018-2024

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	pg 1
METHODOLOGIE	pg 2
VOLET INTERNE	pg 3
○ Structure et mode de gestion	pg 5
○ Fonctionnement interne	pg 7
○ Ressources humaines.....	pg 9
 VOLET EXTERNE	 pg 11
○ Citoyenneté	pg 13
○ Patrimoine	pg 14
○ Sécurité	pg 15
○ Mobilité & Voiries	pg 17
○ Environnement	pg 18
○ Petite Enfance	pg 21
○ Jeunesse	pg 22
○ Aînés	pg 24
○ Culture	pg 26
○ Tourisme	pg 27
○ Sports	pg 28
○ Economie & Emploi	pg 30
○ Affaires sociales	pg 31
○ Logement	pg 32

INTRODUCTION

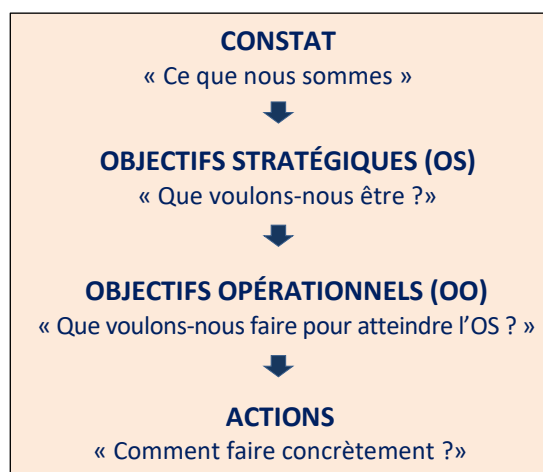
En 2013, bien que n'ayant pas été retenue comme « Commune pilote », Jemeppe-sur-Sambre s'était inscrite de manière volontaire dans la démarche du « **Programme Stratégique Transversal (PST)** » initiée par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux. Nous avons alors pu tester la méthodologie PST et en identifier les avantages.

Convaincu du bienfait de cet outil de gestion, le Gouvernement wallon a décidé de généraliser l'utilisation du Programme stratégique transversal au sein des communes wallonnes. Aussi, à partir de la législature 2018-2024, l'élaboration d'un PST devient une obligation (en vertu du décret du 19 juillet 2018 intégrant le PST dans le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation).

Le **Programme Stratégique Transversal (PST)** est un outil de **planification** et de **programmation**. Il vise à structurer la gestion politique d'une commune de manière à définir des projets clairs et en dégager les actions prioritaires à mettre en œuvre, tout en prenant en considération les moyens financiers et humains disponibles. Véritable tableau de bord, le PST doit permettre d'avoir une vision globale des projets à mener à moyen et long termes.

Les termes « programme » et « stratégique » traduisent une implication de la Commune dans son ensemble, tant au niveau politique qu'administratif, autour d'objectifs communs. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PST reposent ainsi sur une étroite collaboration entre le Collège communal et l'Administration.

Le Programme Stratégique Transversal prend appui sur la déclaration de politique communale. Il se construit sur base des **objectifs stratégiques** fixés par les autorités politiques (le devenir de la Commune au terme de la mandature = « Ce que nous voulons être »). Ces objectifs stratégiques sont ensuite déclinés en **objectifs opérationnels** (les « leviers mobilisés » par la Commune pour atteindre l'objectif stratégique fixé = « Ce que nous voulons faire ») et en **actions** (= « comment faire concrètement »).



Le PST comporte deux volets : un volet interne qui porte sur l'organisation interne de l'administration communale et un volet externe qui concerne le développement des politiques communales (14 thématiques).

Il est important de préciser que, par nature, le PST se veut **évolutif**. Les différentes actions qui le composent seront naturellement adaptées, ajustées, complétées, en fonction des réalités de terrain, des contraintes administratives, budgétaires ou politiques, et ce dans le cadre d'un processus d'évaluation continu à mettre en place.

Dans les pages qui suivent, vous sont présentés les différents objectifs et actions qui constituent le Programme Stratégique transversal de Jemeppe-sur-Sambre, fruit d'un travail conjoint entre Politique et Administration.

METHODOLOGIE

Afin de mener à bien la démarche PST et dans le respect des dispositions légales, **un référent PST** a été désigné et **un comité de pilotage** a été mis en place. Leur rôle est de participer à la formulation des objectifs opérationnels et des actions, d'assurer le suivi du PST ainsi que de procéder à son évaluation en cours de législature.

Des agents « porteurs » ont ensuite été identifiés au sein de l'Administration (sur base volontaire / Directeurs de département). Ils ont été associés à la formulation des objectifs et des actions pour les thématiques qui les concernent. Ils prendront également en charge le suivi de ce plan d'actions et participeront à son évaluation.

L'élaboration du PST s'est déroulée en **deux phases de travail**. La première a débouché sur la **rédaction des objectifs et actions** pour chacune des thématiques qui constituent les volets interne et externe du PST. La seconde phase de travail a permis de **fixer les échéances** et de **définir les moyens humains et budgétaires nécessaires** pour la mise en œuvre du PST.

Une trentaine de réunions de travail ont ainsi été programmées de fin mars à fin juin. Elles associaient le Comité de pilotage, le référent PST, l'agent communal identifié comme « porteur » et le mandataire en charge de la thématique abordée. Des moments d'échange d'idées et d'analyse très constructifs.

En parallèle, dans un souci d'écoute et de consultation des citoyens jemeppois, ont été organisées des **rencontres citoyennes** au cours desquelles les participants ont eu l'opportunité de nous faire part de leurs avis et suggestions quant aux projets et plans d'actions qui leur étaient présentés.

Samedi 11/05	Ages de la Vie
Samedi 18/05	Culture & Tourisme Sports
Samedi 25/05	Voiries & Patrimoine Environnement
Samedi 15/06	Sécurité
Samedi 22/06	Cohésion sociale Citoyenneté Economie & Emploi

Programme Stratégique Transversal

2018 - 2024

• VOLET INTERNE •

Administration générale

VOLET INTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : STRUCTURE ET MODE DE GESTION

OBJECTIFS ET ACTIONS			Pilotes		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une administration communale structurée et dotée d'un mode de gestion coordonné et transversal					
	Objectif opérationnel 1. Construire et mettre en place un organigramme des services clair et structuré en fonction des missions de chaque service				
		Action 1.1. Formaliser le nouvel organigramme en précisant les missions de chaque service, y compris du Cabinet du Collège et des services transversaux comme la communication, l'accueil, le Service RH, le Service Finances,...	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.2. Communiquer et mettre en place l'organigramme	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.3. Affecter des agents au sein des services en fonction du nouvel organigramme - Mettre en regard l'organigramme avec les ressources disponibles et leur évolution potentielle et organiser les formations si déficit en certaines compétences	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.4. En parallèle, mener une analyse visant à optimiser l'organisation et la répartition des bureaux selon une logique de regroupement physique	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
	Objectif opérationnel 2. Favoriser la coordination et la communication entre les (et au sein des) services de l'Administration				
		Action 2.1. Définir les structures de coordination à mettre en place, notamment : - (1) Mettre sur pied le Comité de Direction en fonction des prescrits du CDLD ; - (2) Définir les fonctions et les rôles du Comité de Direction ; - (3) Définir les modalités de coordination entre échevins et services.	S. Thoron (coordination Echevins-services)	Dir. générale	Directeur général
		Action 2.2. Structurer les outils de communication et les outils "sources d'informations": - (1) Installer des valves pour le personnel afin d'y afficher les notes de services et toutes les informations utiles (indispensable pour le personnel qui n'a pas d'ordinateur) ; - (2) Mettre en place une communication interne; - (3) Attribuer, à chaque agent, une adresse mail et avoir une liste à jour et complète de celles-ci; - (4) Disposer d'un répertoire papier ou virtuel à usage interne avec, pour chaque service, les membres du personnel (photo, description de fonction, qualification, coordonnées, ...)	Th. Lambert S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH pour le répertoire / Chargé de com.
	Objectif opérationnel 3. Créer un sentiment d'appartenance fort à l'Administration communale de Jemeppe				
		Action 3.1. Définir les valeurs de l'Administration	S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 3.2. Rédiger un code de déontologie et d'éthique et le communiquer au personnel	S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 3.3. Intégrer ces valeurs à tout niveau de l'Administration afin de développer le sentiment d'appartenance et de renforcer la cohésion	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 3.4. Organiser des événements en faveur du personnel (journées "Team Building", dîner des voeux, ...)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 3.5. Mettre en valeur le travail des agents communaux via une communication vers les citoyens	Th. Lambert S. Thoron	Dir. générale	Directeur général / Chargé de com.

Objectif opérationnel 4. Renforcer les compétences managériales des responsables de l'administration (management intermédiaire dynamique, compétent, respecté et qui valorise le travail bien fait)					
		Action 4.1. Définir, pour chaque directeur, ses objectifs à atteindre	S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 4.2. Former, si nécessaire, les directeurs aux techniques de management (planification des tâches, communication, gestion de réunion, motivation du personnel, feedback aux agents,...)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 4.3. Organiser, au sein de chaque service, des réunions régulières afin de s'assurer du suivi des tâches	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 4.4. Mettre en place un système de "back up" pour chaque tâche effectuée (que chaque tâche à réaliser puisse l'être au moins par 2 personnes - en cas de maladie / vacances)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 4.5. Favoriser le partage du savoir, des compétences	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
Objectif opérationnel 5. Mettre en place un système de gestion par projet au sein de l'administration					
		Action 5.1. Sensibiliser au travail en mode "projet" (considérer les aspects financiers, opérationnels et juridique d'un dossier)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 5.2. Utiliser le PST comme outil de gestion	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général

VOLET INTERNE : POLITIQUES COMMUNALES
DOMAINE : FONCTIONNEMENT INTERNE

OBJECTIFS ET ACTIONS			Pilotes		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une administration communale efficace dans son fonctionnement interne					
Objectif opérationnel 1. Structurer et simplifier les processus supports prioritaires de l'administration					
		Action 1.1. Revoir le processus de préparation des signataires	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.2. Evaluer le processus de gestion du courrier entrant (indicateur) et apporter les améliorations nécessaires	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.3. Finaliser la mise en place du processus de gestion du courrier sortant (indicateur)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.4. Optimiser la gestion informatique (e-tutelle, e-box, e-procurement,...)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 1.5. S'inscrire dans une démarche de développement durable (digitalisation des archives, scanning,...) dans la gestion administrative	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
Objectif opérationnel 2. Améliorer les procédures de travail au sein des services afin de les adapter, simplifier et les rendre accessibles en permanence					
		Action 2.1. Revoir la procédure de location des salles communales en vue de l'optimiser	JL Evrard	Dir. générale Serv. Loc. salles	Directeur général / Serv. Loc. salles
		Action 2.2. Revoir la procédure de location du matériel communal	JL Evrard	Dir. générale Serv. Loc. salles	Directeur général / Serv. Loc. salles
		Action 2.3. Revoir l'organisation des festivités : établir une procédure interne pour la préparation des activités/événements (check-list du matériel à prévoir) et désigner un responsable logistique	S. Thoron	Dir. générale Serv. Loc. salles	Directeur général / Serv. Festivités
		Action 2.4. Améliorer la centralisation de l'information en vue de la diffusion vers les citoyens (Jem'imforme, site internet, toutes-boîtes, ...)	Th. Lambert	Dir. générale Serv. Comm.	Directeur général / Chargé de com.
Objectif opérationnel 3. Appliquer les règles de façon uniforme					
		Action 3.1. Revoir le règlement de travail (système de récupération des heures, arrivées, départs, temps de midi, gestion des congés, ...)	S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 3.2. Revoir le Statut administratif	S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 3.3. Mettre en place l'horaire dynamique après analyse des cas particuliers	S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH

Objectif opérationnel 4. Améliorer le bien-être au travail - Permettre à chacun de travailler dans un cadre de travail sécurisé, propre, agréable					
		Action 4.1. Structurer l'accueil d'un nouvel agent en lui fournissant le matériel nécessaire à son travail dès le premier jour, en lui présentant ses collègues, en lui expliquant la structure de l'administration et les missions de chaque service,...	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 4.2. Mettre à disposition du personnel un local destiné à servir exclusivement de réfectoire (un endroit convivial) et y placer le matériel nécessaire tel que micro-onde, frigo, distributeur de boissons,...	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 4.3. Adapter les postes de travail en fonction des besoins et des recommandations du SIPP	S. Thoron	Dir. générale SIPP	Directeur général / Conseiller en prév.
		Action 4.4. Mettre en place un espace extérieur dédié aux "fumeurs"	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 4.5. Réfléchir à la création d'un espace extérieur convivial à destination du personnel communal pour les temps de pause	S. Thoron	Dir. générale SIPP	Directeur général / Conseiller en prév.
Objectif opérationnel 5. Perfectionner l'accueil et le service au citoyen					
		Action 5.1. Améliorer l'orientation du citoyen via la centrale téléphonique	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 5.2. Revoir la signalétique des différents services et de chaque bureau au sein de l'administration	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 5.3. Réfléchir à la mise en place d'un local permettant un accueil confidentiel des citoyens	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
		Action 5.4. Fixer une procédure claire et structurée pour le suivi des doléances citoyennes et des demandes d'appuis logistiques des différents acteurs externes (Ecoles, Clubs sportifs, Associations,...)	S. Thoron	Dir. générale	Directeur général
Objectif opérationnel 6. Uniformiser les supports de communication tant interne qu'externe					
		Action 6.1. Elaborer une charte graphique propre à l'administration	Th. Lambert	Dir. générale Service Comm.	Directeur général / Chargé de com.
		Action 6.2. Uniformiser les canevas utilisés (notes, courriers,...)	Th. Lambert	Dir. générale	Directeur général

OBJECTIFS ET ACTIONS						Pilotes		
						Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une administration communale qui gère ses ressources humaines de manière efficiente								
Objectif opérationnel 1. Améliorer la gestion administrative des agents								
		Action 1.1. Renforcer le service des Ressources Humaines				S. Thoron	Dir. Générale	Directeur général
		Action 1.2. Poursuivre la mise à jour sur support informatique des dossiers rassemblant toutes les pièces relatives à la situation de l'agent (contrat de travail, fiche de fonction, profil de compétences, formations suivies, éléments liés à des procédures disciplinaires,...)				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 1.3. Mettre en place une gestion des carrières des agents				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
Objectif opérationnel 2. Implémenter le processus des descriptions de fonction								
		Action 2.1. Définir la méthodologie				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 2.2. Rédiger les descriptifs de fonction				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 2.3. Présenter ces descriptifs au personnel communal (par service)				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
Objectif opérationnel 3. Mettre en place un nouveau processus d'évaluation du personnel								
		Action 3.1. Définir la méthodologie				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 3.2. Concerter les syndicats et les représentants politiques avant mise en place				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 3.3. Présenter au personnel les finalités du processus d'évaluation				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 4.4. Etablir le planning d'évaluation				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
Objectif opérationnel 4. Gérer les recrutements de façon dynamique								
		Action 4.1. Remplacer préventivement les départs à la pension				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 4.2. Optimiser les compétences au regard des tâches à accomplir				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
Objectif opérationnel 5. Accroître les compétences par le biais des formations								
		Action 5.1. Recueillir les besoins et souhaits des agents en matière de formation par rapport à leur travail				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 5.2. Mettre en place un plan de formation au regard des besoins identifiés				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH
		Action 5.3. Mettre en place des mécanismes de formation par "relais internes" : lorsqu'un agent revient de formation, il a pour rôle également de transmettre les informations aux autres				S. Thoron	Dir. générale Service RH	Directeur général / RH

Programme Stratégique Transversal

2018- 2024

• VOLET EXTERNE •

Développement des politiques

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune qui place le citoyen au cœur de ses projets et de la vie communale						
Objectif opérationnel 1. Favoriser la participation citoyenne active						
		Action 1.1. Redynamiser l'ensemble des Conseils consultatifs (CCE, CPJ, CCCA, CCPH,...) - (en lien avec l'axe 6 du PCS III)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.2. Analyser la possibilité de création de lieux de convivialité (en lien avec l'action 5.5.02 du PCS III) (cfr PST Aînés - PST Culture)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.3. Organiser régulièrement des sondages et consulter la population via la mise en place d'une plateforme en ligne, via des rencontres sur le terrain (en lien avec l'action 6.1.04 du PCS III)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
Objectif opérationnel 2. Encourager une citoyenneté solidaire						
		Action 2.1. Mettre en place un groupe de travail "citoyen" au sein de l'administration afin de coordonner l'organisation d'activités favorisant l'intergénérationnel (via la PAT notamment)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.2. Veiller à respecter les engagements repris dans la Charte de l'égalité des chances, visant à lutter contre toutes formes de discrimination		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.3. Sensibiliser le citoyen à la coopération nord/sud		S. Boulanger		
Objectif opérationnel 3. Soutenir les initiatives citoyennes						
		Action 3.1. Définir la procédure d'attribution du budget participatif destiné à soutenir des projets citoyens		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 3.2. Soutenir les initiatives citoyennes et de cohésions sociales (ex.: Fête des voisins, Comités de quartier,...)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 3.3. Mettre en réseau les groupements et associations qui sont en cohérence avec les valeurs et les objectifs de la Transition (ex: groupements d'achat, Repair Cafe,...)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS

VOILET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : PATRIMOINE

OBJECTIFS ET ACTIONS					Pilotes		
					Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune qui assure une gestion structurée et rationnelle de ses infrastructures dans une optique durable							
Objectif opérationnel 1. Gérer efficacement et durablement le patrimoine communal							
		Action 1.1. Mettre à jour le cadastre des biens fonciers communaux			JL Evrard	Service urbanisme	
		Action 1.2. Réaliser une analyse de l'état général du patrimoine communal			JL Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique
		Action 1.3. Etablir un plan d'entretien et de rénovation sur base de cet état des lieux			JL Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique
		Action 1.4. Veiller à l'entretien régulier et durable des cimetières (cfr PST Environnement)			JL Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique
Objectif opérationnel 2. Entretenir et rénover le patrimoine communal en tenant compte des aspects énergétiques et de l'accessibilité							
		Action 2.1. Finaliser les travaux de rénovation de la piscine de Moustier en vue de sa réouverture			JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.2. Définir et mettre en œuvre un plan de rénovation des infrastructures sportives			JL Evrard	Serv. Technique Serv. Sports	Resp. Serv. Technique A. Pieroux
		Action 2.3. Rénover le bâtiment du Service technique			JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.4. Rénover la salle communale Albert à Ham/S			JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.5. Réaliser les travaux de réfection de la cours intérieure de la salle communale de Spy			JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.6. Construire une rampe d'accès PMR à l'Eglise St Martin de Jemeppe/S			JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.7. Construire une "maison citoyenne" sur le site de l'ancienne maison communale de Ham/S			JL Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
Objectif opérationnel 3. Améliorer la communication sur l'état d'avancement des différents projets menés							
		Action 3.1. Présenter l'état d'avancement des différents projets lors de séances d'informations ainsi que via les supports de communication communaux (toutes-boîtes, site internet,...)			JL Evrard Th Lambert	Service comm.	Chargé de Comm.
		Action 3.2. Organiser des rencontres citoyennes à l'entame de tout projet			JL Evrard S Boulanger		

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune qui permet au citoyen de se sentir en sécurité						
Objectif opérationnel 1. Améliorer la sécurité et la mobilité sur nos routes						
		Action 1.1. Élaborer un plan communal de mobilité (cfr fiche Voiries/Mobilité)		E. Doumont		Agent mobilité
		Action 1.2. Mettre en œuvre le Règlement Complémentaire de Police global (matérialiser sur le terrain les aménagements sécuritaires)		S. Thoron		Coord. sécurité + Resp. Service technique
		Action 1.3. Mettre à jour le Règlement Complémentaire de Police global (intégrer des nouvelles mesures et/ou adapter les mesures existantes en fonction de l'évolution des situations et des constatations sur le terrain)		S. Thoron		Coord. sécurité
		Action 1.4. Veiller à l'entretien et au remplacement des panneaux de signalisation, de l'éclairage public		S. Thoron		Resp. Serv. Technique
		Action 1.5. Etablir un relevé des passages pour piétons à sécuriser et phaser les travaux d'adaptation		S. Thoron		Coord. sécurité Resp. Serv. technique
		Action 1.6. Poursuivre les interpellations auprès de la Région wallonne pour la sécurisation de la N90 et de toutes les voiries régionales traversant notre entité		S. Thoron		Coord. sécurité
		Action 1.7. Planifier le placement des radars pédagogiques et radars-smiley		S. Thoron		ZP Coord. sécurité
		Action 1.8. Prévoir l'achat d'un radar-smiley supplémentaire		S. Thoron		ZP
		Action 1.9. Mettre en place une signalisation adaptée en vue de limiter la traversée des villages par les poids lourds		S. Thoron		Coord. sécurité Agent mobilité
		Action 1.10. Sensibiliser les entreprises dont le charroi est élevé		S. Thoron		Directeur général Coord. sécurité
		Action 1.11. Soutenir sur le plan logistique la mise en œuvre du plan d'actions de la Zone de Police		S. Thoron		Resp. Serv. Technique
Objectif opérationnel 2. Lutter contre les infractions routières et les incivilités						
		Action 2.1. Mener des campagnes de sensibilisation au respect du Règlement général de Police (stationnement, circulation locale,...)		S. Thoron		ZP Service Communication
		Action 2.2. Adapter le Règlement général de Police sur base de nouvelles réglementations et des réalités de terrain		S. Thoron		Coord. sécurité
		Action 2.3. Mener des opérations de contrôle régulières (alcool, vitesse, poids-lourds,...)		S. Thoron		ZP
		Action 2.4. Poursuivre la collaboration avec le Bureau des amendes administratives provincial		S. Thoron		ZP Directeur financier

Objectif opérationnel 3. Renforcer la police de proximité et le service aux citoyens					
		Action 3.1. Mettre à disposition des services de police des locaux fonctionnels et accueillants	S. Thoron		ZP Directeur général Marchés publics
		Action 3.2. Assurer une présence policière adaptée lors des festivités qui le nécessitent	S. Thoron		ZP Commission sécurité
		Action 3.3. Mettre en place des patrouilles préventives à vélo	S. Thoron		ZP
		Action 3.4. Organiser des rencontres citoyennes avec le Service à la Communauté dans chaque village (1 par an)	S. Thoron		Coord. sécurité
Objectif opérationnel 4. Améliorer les dispositifs de prévention et de communication					
		Action 4.1. Organiser une "Journée de la sécurité" (1x par an)	S. Thoron		Coord. sécurité ZP Zone secours
		Action 4.2. Développer des actions de prévention en matière de sécurité dans les établissements scolaires et lors des plaines de vacances, en collaboration avec des partenaires extérieurs	S. Thoron		ZP Coord. intergénérationnel
		Action 4.3. Promouvoir le service de surveillance habitation et de technoprévention	S. Thoron		Chargé de com.
		Action 4.4. Elaborer un vade mecum à destination des organisateurs d'événements en vue de préciser, notamment, les mesures à respecter en termes de sécurité	S. Thoron		Coord. Sécurité / PLANU
Objectif opérationnel 5. Mener une réflexion sur l'avenir de la Zone de Police					
		Action 5.1. Prendre des contacts avec les responsables d'autres zones de police	S. Thoron		Directeur général ZP
		Action 5.2. Faire un état des lieux de la situation actuelle et analyser les besoins futurs	S. Thoron		Directeur général ZP
		Action 5.3. Réaliser une analyse comparative entre zone monocommunale et zone pluricommunale	S. Thoron		Directeur général ZP

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune qui dispose d'un réseau routier de qualité et adapté, permettant une mobilité aisée et sûre pour tous les usagers						
Objectif opérationnel 1. Améliorer la mobilité de tous les usagers, en la rendant plus sûre						
		Action 1.1. Engager un conseiller en mobilité		E. Doumont	Dir. Générale Service RH	Directeur général RH
		Action 1.2. Elaborer un plan communal de mobilité en concertation avec le monde associatif, les conseils consultatifs et les citoyens (cfr appel à projets "Mobilité active" + PST Sécurité)		E. Doumont		Agent mobilité
		Action 1.3. Mettre en œuvre le Règlement complémentaire de Police globale pour sécuriser nos villages		S. Thoron		Coord. sécurité + Resp. Service technique
		Action 1.4. Poursuivre la mise en œuvre du circuit de mobilité douce en vue de développer les liaisons inter-villages		E. Doumont		Agent mobilité
Objectif opérationnel 2. Gérer efficacement l'entretien et la réfection des voiries						
		Action 2.1. Réaliser un inventaire de l'état général des voiries et trottoirs		JL. Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique
		Action 2.2. Établir un plan de réfection et le mettre en œuvre		JL. Evrard	Serv. Technique	Resp. Serv. Technique
		Action 2.3. Promouvoir et professionnaliser l'utilisation de l'application BetterStreet		JL. Evrard	Serv. Technique Service comm.	Resp. Serv. Technique Chargé de Comm.
		Action 2.4. Mettre en œuvre le Plan d'investissement communal (PIC) 2019-2023 en intégrant les aménagements adaptés aux PMR et favorisant la mobilité douce: -> Rue de la Glacière, travaux globaux, Moustier s/S -> Rue du Rabot, trottoirs, Mornimont -> Rue de la Centrale, travaux globaux, Moustier s/S -> Rue Try du Bois, trottoirs, Ham s/S -> Impasse Lorette, travaux globaux et égouttage, Jemeppe s/S -> Rue du Casino, égouttage, Jemeppe s/S		JL. Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.5. Rénover la Place de Ham-sur-Sambre en ayant recours à un mode de financement extérieur (subsidés)		JL. Evrard	Serv. Technique Cellule MP	Resp. Serv. Technique

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune en transition, respectueuse de son environnement						
<i>Objectif opérationnel 1. Renforcer et structurer le Service "Environnement" tant sur le plan administratif que technique</i>						
		Action 1.1. Procéder à l'engagement d'un support administratif (1/2 temps)		E. Doumont	Dir. générale Service RH	Directeur général RH
		Action 1.2. Préciser les missions de l'éco-conseiller pour lui permettre de se recentrer sur la coordination des diverses planifications environnementales mises en place au sein de la Commune		E. Doumont	Dir. générale Service RH	Directeur général
		Action 1.3. Confier à l'éco-conseiller une première mission consistant en la réalisation d'un diagnostic environnemental global		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 1.4. Créer une EcoTeam au sein de l'administration afin d'amener les agents à adopter des comportements favorables au développement durable		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 1.5. Intégrer la préoccupation environnementale dans les actions menées par chaque service communal		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 1.6. Créer et alimenter une rubrique "Environnement" sur le site internet communal		E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Comm.	Eco-Conseiller Chargé de Comm.
<i>Objectif opérationnel 2. Favoriser les initiatives de développement durable et de transition</i>						
		Action 2.1. Mettre en place une Commission consultative de l'Environnement		E. Doumont S. Boulanger	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 2.1. Créer un réseau des acteurs locaux qui sont en cohérence avec les valeurs et les objectifs de la Transition		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 2.3. Adhérer à la Charte pour des achats publics responsables et élaborer un plan d'actions endéans les 6 mois de la signature de ladite Charte		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
<i>Objectif opérationnel 3. Améliorer la gestion des déchets sur le territoire communale et au sein de l'administration</i>						
		Action 3.1. Sensibiliser le personnel au tri et à l'utilisation de matériel recyclable		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 3.2. Sensibiliser les citoyens à une meilleure gestion des déchets: tri, compostage, zéro-déchets, Ressourcerie, Donnerie, réemploi,...		E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 3.3. Mettre en place une procédure concertée et coordonnée pour l'enlèvement rapide des dépôts clandestins		E. Doumont	Serv. Environ. ZP	Eco-Conseiller ZP

Objectif opérationnel 4. Gérer durablement les ressources					
		Action 4.1. Etablir un cadastre des ressources consommées (électricité - mazout - gaz - eau) des bâtiments communaux et du parc automobile	E. Doumont		Eco-Passeur
		Action 4.2. Etablir et mettre en œuvre un plan d'actions sur base de ce cadastre	E. Doumont		Eco-Passeur
		Action 4.3. Analyser la possibilité d'octroyer de nouvelles primes en vue d'inciter les citoyens à une consommation plus responsable des ressources	E. Doumont		Eco-Passeur
Objectif opérationnel 5. Préserver la biodiversité dans notre commune					
		Action 5.1. Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 5.2. Mettre en œuvre des actions dans le cadre d'un nouveau Plan Maya	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 5.3. Redynamisation de la "Journée de l'Arbre"	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 5.4. Renforcer les collaborations (SPW, Province, CR Sambre,...) pour lutter contre la prolifération des plantes invasives	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco-Conseiller Resp. Serv. Technique
		Action 5.5. Poursuivre les collaborations (SPW, Province, CR Sambre) en vue d'une gestion durable des cours d'eau non navigables	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller Resp. Serv. Technique
Objectif opérationnel 6. Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts					
		Action 6.1. Former le personnel communal (ouvriers, éco-conseiller) aux pratiques et techniques traitant des aspects liés à la gestion écologique des espaces verts	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco-Conseiller Resp. Serv. Technique
		Action 6.2. Identifier les techniques appropriées pour l'entretien des espaces publics (plaines de jeux, bords de routes, espaces verts, sentiers ...) dans le respect de la réglementation "zéro phyto"	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco-Conseiller Resp. Serv. Technique
		Action 6.3. Mettre en œuvre des projets de verdisation de nos cimetières en vue de l'obtention du label "Cimetière nature"	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco-Conseiller Resp. Serv. Technique
Objectif opérationnel 7. Améliorer la propreté de l'espace public par le biais d'actions spécifiques et la sensibilisation de la population					
		Action 7.1. Placer des poubelles de tri à des endroits stratégiques	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. Technique	Eco-Conseiller Resp. Serv. Technique
		Action 7.2. Planifier les interventions du Service technique en vue de garantir un entretien régulier de l'espace public (plaines de jeux, bords de routes, espaces verts, sentiers ...)	E. Doumont	Serv. technique	Resp. Serv. Technique
		Action 7.3. Acheter le matériel de nettoyage adéquat et spécifique	E. Doumont	Serv. technique	Resp. Serv. Technique
		Action 7.4. Soutenir les actions citoyennes de propreté (BeWapp, "1h pour ma ville", ...) (support logistique et communication)	E. Doumont S. Boulanger	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 7.5. Mener des campagnes de sensibilisation à la propreté publique pour lutter contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines, canettes, mégots de cigarettes,...)	E. Doumont	Serv. Environ. Serv. comm.	Eco-Conseiller Chargé de Comm.
		Action 7.6. Veiller à l'application stricte du Règlement général de Police et au suivi de la procédure des amendes administratives pour lutter contre ces incivilités (cfr PST "Sécurité")	S. Thoron		ZP Directeur financier

Objectif opérationnel 8. Valoriser le monde agricole					
		Action 8.1. Mettre en place une commission de l'agriculture	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 8.2. Analyser les besoins des acteurs du monde agricole	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 8.3. Promouvoir les filières de circuits courts	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller
		Action 8.4. Etre le relais pour la mise en place de collaborations entre les représentants du monde agricole et divers acteurs tels que l'ADL, les écoles, le monde associatif,...	E. Doumont	Serv. Environ.	Eco-Conseiller

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES
DOMAINE : PETITE ENFANCE

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Faire du bien-être des tout-petits une priorité						
Objectif opérationnel 1. Augmenter le nombre de places d'accueil						
		Action 1.1. Poursuivre la construction de la crèche de Ham-sur-Sambre		S. Thoron JL. Evrard	MP Service technique	Resp. Serv. technique
		Action 1.2. Finaliser l'agrandissement de la structure de Moustier-sur-Sambre		S. Thoron JL. Evrard	MP Service technique	Resp. Serv. technique
		Action 1.3. Répondre au prochain appel à projet "Plan Cigogne IV" pour la création d'une nouvelle structure		S. Thoron	Service Enfance MP	Cl. Parfait Directeur général
		Action 1.4. Poursuivre l'octroi aux accueillantes autonomes d'une aide à l'installation et à la continuité		S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait
		Action 1.5. Offrir une alternative en cas de besoin ponctuel via un mode d'accueil flexible ("Les Cool'Heures", "Trottinette", ...)		S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait
Objectif opérationnel 2. Améliorer le cadre de vie des jeunes enfants (0-3 ans)						
		Action 2.1. Analyser la possibilité d'octroyer des aides ponctuelles aux structures existantes		S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait
		Action 2.2. Offrir à la MCAE de Jemeppe-sur-Sambre une infrastructure de qualité		S. Thoron JL. Evrard	MP Service technique	Resp. Serv. technique
		Action 2.3. Réaliser un état des lieux des différentes structures (MCAE, consultations ONE) et mettre en œuvre un plan d'entretien (cfr PST Patrimoine)		S. Thoron JL. Evrard	Service technique	Resp. Serv. technique
		Action 2.4. Ajouter des modules adaptés aux tout-petits dans les plaines de jeux		S. Thoron	MP Service technique	Resp. Serv. technique
Objectif opérationnel 3. Améliorer l'accompagnement des parents						
		Action 3.1. Donner accès à l'information ayant trait aux différents services de la petite enfance		S. Thoron	Service Enfance Serv. comm.	Cl. Parfait Chargé de comm.
		Action 3.2. Redynamiser la CCSA en vue de renforcer le réseau		S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait
		Action 3.3. Promouvoir l'accompagnement à la parentalité, notamment à destination des familles d'enfants à besoins spécifiques		S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : JEUNESSE

OBJECTIFS ET ACTIONS					Pilotes		
					Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune attentive aux besoins des jeunes							
Objectif opérationnel 1. Mettre en œuvre une politique "Jeunesse" participative							
		Action 1.1. Renouveler la Commission communale de l'Accueil (CCA)			Th. Lambert	Service Enfance	Coord. ATL
		Action 1.2. Remettre en place le conseil participatif des jeunes (CPJ)			Th. Lambert S. Boulanger	Service J.	V. Jordens
		Action 1.3. Associer systématiquement le CPJ dans le développement de nouveaux projets sur le territoire communal			Th. Lambert	Service J.	V. Jordens Coord. ATL
		Action 1.4. Organiser une réunion par trimestre avec le CPJ et le CCE (Conseil communal des Enfants) en vue de créer des synergies entre les deux structures (développement de projets en commun)			Th. Lambert	Service J. Service Enfance	V. Jordens Coord. ATL
		Action 1.5. Rédiger une "charte" en vue de dynamiser les relations entre le CPJ, le CCE, l'ATL ainsi qu'avec les écoles et les mouvements de jeunesse			Th. Lambert	Service J. Service Enfance	V. Jordens Coord. ATL
Objectif opérationnel 2. Améliorer la qualité et l'accessibilité des infrastructures communales							
		Action 2.1. Etablir un cadastre des lieux mis à disposition (ou pouvant l'être) des jeunes et des mouvements de jeunesse			Th. Lambert	Service J.	V. Jordens
		Action 2.2. Etablir un plan d'entretien des infrastructures (cfr PST Patrimoine)			Th. Lambert JL. Evrard	Service Tech.	Resp. Serv. technique V. Jordens
		Action 2.3. Mettre à disposition des locaux adéquats en fonction des besoins et établir une charte pour sensibiliser les jeunes à une utilisation "en bon père de famille"			Th. Lambert	Service J.	V. Jordens
		Action 2.4. Créer un espace multisports et intergénérationnel rue de la Chistrée à Spy			Th. Lambert JL. Evrard	Service J. Service Sport	V. Jordens
		Action 2.5. Créer une plaine de jeux et un espace multisports à Ham-sur-Sambre			Th. Lambert JL. Evrard	Service J. Service Sport	V. Jordens
Objectif opérationnel 3. Permettre l'accès à une information centralisée							
		Action 3.1. Confier au CPJ la rédaction de fiches d'information sur divers thèmes (les assuétudes, la problématique du harcèlement, la contraception,...)			Th. Lambert	Service J.	V. Jordens Chargé de comm.
		Action 3.2. Organiser des rencontres-débats avec des acteurs de terrain			Th. Lambert	Service J.	V. Jordens
		Action 3.3. Mettre en valeur les projets portés par le CCE et le CPJ via les supports de communication communaux			Th. Lambert	Service J. Service Comm.	V. Jordens Chargé de Comm.

Objectif opérationnel 4. Offrir un panel d'activités variées et de qualité					
		Action 4.1. Etablir des synergies avec les autres services communaux (PCS, Culture, EHOS, EPN,...) pour diversifier les activités proposées	Th. Lambert	Service J Service Enfance	V. Jordens
		Action 4.2. Poursuivre l'organisation des Plaines de vacances en veillant à proposer aux parents et aux enfants un accueil de qualité (projet pédagogique adapté, encadrement répondant aux normes, repas équilibrés et adaptés,...)	Th. Lambert	Service Enfance	Coord. ATL
		Action 4.3. Redynamiser la Fête de la Jeunesse	Th. Lambert	Service J	V. Jordens
		Action 4.4. Organiser des jeux inter-villages	Th. Lambert	Service J	V. Jordens
		Action 4.5. Promouvoir l'offre de stages organisés par des prestataires externes	Th. Lambert	Service J Service Comm.	V. Jordens Chargé de comm.

OBJECTIFS ET ACTIONS			Pilotes		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une commune soucieuse du bien-être des Aînés					
Objectif opérationnel 1. Favoriser l'implication des Aînés dans la vie communale					
		Action 1.1. Renouveler le Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) et revoir son ROI	P. Collard Bovy S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.2. Préciser les missions du CCCA sur base du cadre de référence	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.3. Confier au CCCA l'élaboration de projets qui tiennent compte des besoins des Aînés	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.4. Recenser les associations, les groupements et les partenaires actifs en cette thématique afin de les consulter lors de l'élaboration de projets	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.5. Créer des lieux de rencontres conviviaux favorisant les échanges intergénérationnels (cfr PST Citoyenneté - PST Culture)	P. Collard Bovy S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.6. Améliorer les supports de communication à destination des Aînés	P. Collard Bovy Th. Lambert	PCS Service comm.	Cheffe de projet PCS Chargé de comm.
		Action 1.7. Etudier la possibilité de mettre en place une permanence "Aînés" en collaboration avec le CCCA	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
Objectif opérationnel 2. Obtenir le label "Ville Amie des Aînés" (VADA)					
		Action 2.1. Mettre en place un comité de pilotage (COFIL) VADA	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.2. Etablir un diagnostic de la situation via la récolte de données sur la population, les ressources et les besoins des aînés, avec actualisation annuelle	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.3. Analyser les données récoltées en vue de la formulation d'un plan d'actions	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.4. Etudier la possibilité de mettre en place un réseau d'entraide (action en lien avec l'aspect "Soutien communautaire et services de santé" du programme VADA)	P. Collard Bovy	PCS	Cheffe de projet PCS
Objectif opérationnel 3. Proposer un panel d'activités diversifiées et répondant aux attentes des Aînés					
		Action 3.1. Proposer aux aînés des activités diversifiées, enrichissantes, favorisant le maintien du tissu social	P. Collard Bovy	Service Festivités	K. Massart
		Action 3.2. Etablir un programme d'activités en veillant à favoriser la collaboration entre les services communaux (PCS, EPN, Bibliothèque, Service Culture, Sports,...)	P. Collard Bovy	Service Festivités	K. Massart
		Action 3.3. Poursuivre l'organisation des festivités dédiées aux Noces d'Or en les personnalisant et en prônant la convivialité	P. Collard Bovy	Service Festivités	K. Massart
		Action 3.4. Veiller à l'accessibilité de ces activités (sur le plan de la mobilité, mais également économique)	P. Collard Bovy	Service Festivités	K. Massart

Objectif opérationnel 4. Promouvoir le "Souvenir" et la transmission des "Savoirs"					
		Action 4.1. Poursuivre l'organisation des Manifestations patriotiques en veillant à sensibiliser et impliquer davantage la jeune génération	P. Collard Bovy	Service Festivités	K. Massart S. Lejeune
		Action 4.2. Développer des synergies entre le CCCA, le CPJ, le CCE et le CPAS	P. Collard Bovy	PCS Service J Service Enfance	Cheffe de projet PCS Coord. ATL
		Action 4.3. Mettre en place une plate-forme intergénérationnelle pour favoriser le partage du savoir et du savoir-faire des aînés avec d'autres générations	P. Collard Bovy	Service comm.	Chargé de comm.

OBJECTIFS ET ACTIONS					Pilotes		
					Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une commune où la Culture, sous toutes ses formes, est accessible à tous							
Objectif opérationnel 1. Obtenir une reconnaissance officielle de l'action culturelle							
		Action 1.1. Constituer une ASBL culturelle en vue d'une reconnaissance officielle			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 1.2. Réaliser une analyse du territoire (au sens où l'entend le Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels) en impliquant les acteurs culturels			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 1.3. Programmer une saison culturelle complète			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 1.4. Accentuer les synergies et partenariats avec les Centres culturels limitrophes			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 1.5. Renforcer les interactions avec les autres services communaux (Jeunesse, PCS, Bibliothèques,...)			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
Objectif opérationnel 2. Diversifier l'offre culturelle							
		Action 2.1. Réfléchir à la création d'un festival des contes et légendes			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 2.2. Proposer des activités culturelles diversifiées (théâtre amateur, théâtre de rue, concerts, expositions,...)			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 2.3. Créer une bibliothèque du Cinéma			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot
		Action 2.4. Développer un projet d'art urbain en mettant à disposition des supports d'expression libre			P. Collard Bovy	Service Culture	A. Pirlot

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune qui valorise ses atouts touristiques et naturels						
Objectif opérationnel 1. Renforcer la visibilité de l'offre touristique						
		Action 1.1. Doter l'Espace de l'Homme de Spy d'une identité visuelle propre ("mascotte") via l'organisation d'un appel à projet		P. Collard Bovy Th. Lambert	EHoS Serv. Comm.	L. Remacle Chargé de com.
		Action 1.2. Améliorer la signalétique de l'EHOs (fléchage, supports communicationnels,...)		P. Collard Bovy Th. Lambert	EHoS Serv. Comm.	L. Remacle Chargé de com.
		Action 1.3. Alimenter régulièrement le répertoire des points et acteurs touristiques présents sur le territoire communal (sites, restauration, hébergement...)		P. Collard Bovy	EHoS	L. Remacle
Objectif opérationnel 2. Développer l'offre touristique						
		Action 2.1. Finaliser le balisage et le placement de panneaux avec carte du réseau et intérêts touristiques dans le cadre du projet "Réseau de mobilité douce" (en partenariat avec l'asbl Sentiers.be)		P. Collard Bovy	EHoS	L. Remacle
		Action 2.2. Matérialiser sur le terrain les promenades existantes (balisage touristique) en impliquant les citoyens et acteurs de terrain		P. Collard Bovy	EHoS	L. Remacle
		Action 2.3. Agrémenter ces parcours d'œuvres artistiques éphémères		P. Collard Bovy	EHoS	L. Remacle
		Action 2.4. Poursuivre l'organisation d'événements tels que "La Journée de l'Homme de Spy", "Week-end Wallonie Bienvenue", "Les Journées du Patrimoine",...		P. Collard Bovy	EHoS	L. Remacle
		Action 2.5. Diversifier l'offre proposée au Centre d'interprétation (animations pour enfants, goûters d'anniversaire, supports pédagogiques, expositions temporaires,...) en favorisant les collaborations avec d'autres services communaux (Culture, PCS, Bibliothèques,...)		P. Collard Bovy	EHoS	L. Remacle

OBJECTIFS ET ACTIONS					Pilotes		
					Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une commune qui mène une politique sportive ambitieuse avec des infrastructures de qualité et qui soutient l'accès au sport pour tous							
Objectif opérationnel 1. Développer une politique sportive reposant sur la collaboration et la concertation							
		Action 1.1. Structurer l'action du Service Sport en redéfinissant ses missions			S. Boulanger	Dir. Générale	Directeur général
		Action 1.2. Réaliser un cadastre des clubs sportifs actifs sur l'entité			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 1.3. Organiser des rencontres avec les représentants de ces clubs afin d'identifier leurs attentes et besoins			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 1.4. Contribuer au développement des clubs en leur apportant une aide concrète (support logistique, promotionnel,...)			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 1.5. Etablir des conventions de partenariat (entre la commune et ces différents clubs, entre clubs eux-mêmes)			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 1.6. Rédiger et mettre en application un règlement d'utilisation des infrastructures sportives			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 1.7. Mettre en place une Commission consultative du Sport			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
Objectif opérationnel 2. Mettre à disposition des infrastructures performantes							
		Action 2.1. Etudier la possibilité de mettre en place un Centre sportif local dont la gestion serait confiée à une ASBL ou à une régie communale autonome et, le cas échéant, engager un gestionnaire des infrastructures sportives			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 2.2. Finaliser la rénovation de la piscine (cfr PST Patrimoine)			S. Boulanger JL Evrard	MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.3. Rénover le Hall omnisport de Jemeppe-sur-Sambre (cfr PST Patrimoine)			S. Boulanger JL Evrard	MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.4. Définir et réaliser un programme de rénovation des autres infrastructures sportives en y intégrant une perspective durable et en tenant compte des normes d'accès			S. Boulanger JL Evrard	Service Technique	Resp. Serv. Technique A. Pieroux Eco-passeur
		Action 2.5. Créer de nouvelles infrastructures sportives: - Agora Space à Spy - Agora Space à Ham - Parcours santé à Balâtre			T. Lambert S. Boulanger	Service Technique MP	Resp. Serv. Technique
		Action 2.6. Chercher des financements extérieurs (subsidés - appels à projets) pour réaliser ces nouveaux investissements			S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux

Objectif opérationnel 3. Favoriser le sport pour tous, vecteur d'intégration et de cohésion sociale					
		Action 3.1. Mettre en œuvre l'octroi de chèques sport afin de favoriser l'accès au sport pour les publics fragilisés	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 3.2. Sensibiliser les clubs sportifs quant à l'accès de leurs activités aux publics fragilisés ou en situation de handicap	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 3.3. Favoriser la collaboration entre les services communaux (PCS, Service Jeunesse, Plaines de vacances,...) pour intégrer le sport dans les programmes d'activités qu'ils proposent	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 3.4. Encourager le fair-play et les valeurs dans le sport via le partenariat avec l'ASBL Panathlon Wallonie-Bruxelles	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
Objectif opérationnel 4. Promouvoir la pratique du sport					
		Action 4.1. Mettre à disposition des citoyens un répertoire des activités sportives proposées dans la commune (via divers canaux de communication)	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux Chargé de Comm.
		Action 4.2. Organiser un salon des Sports	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 4.3. Valoriser les sportifs, bénévoles et dirigeants des clubs via l'organisation du Trophée des Mérites Sportifs	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux
		Action 4.4. Promouvoir les offres de stages de sport pour nos enfants	S. Boulanger	Service Sports	A. Pieroux Chargé de comm.

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune qui renforce son attractivité économique et favorise la création d'emplois						
<i>Objectif opérationnel 1. Coordonner l'action en matière d'emploi et d'économie</i>						
		Action 1.1. Mettre en place une procédure claire et structurée en vue de préciser les missions portées par l'administration communale		S. Boulanger	Dir. Générale	Directeur général
		Action 1.2. Créer un point relais au sein de l'administration en vue de centraliser et diffuser l'information à destination des citoyens et des acteurs du monde économique		S. Boulanger	Dir. Générale	Directeur général K. Massart
<i>Objectif opérationnel 2. Soutenir l'ADL dans la mise en œuvre de son plan d'actions</i>						
		Action 2.1. Promouvoir le rôle et les missions de l'ADL via le point relais et différents supports de communication		S. Boulanger		K. Massart Cheffe de projet ADL
		Action 2.2. Promouvoir les activités proposées par l'ADL (ex.: Co-working, formations,...)		S. Boulanger		K. Massart Cheffe de projet ADL
		Action 2.3. Organiser des rencontres régulières entre l'administration, l'ADL et les acteurs de terrain en vue de renforcer les synergies		S. Boulanger		K. Massart Cheffe de projet ADL
		Action 2.4. Collaborer avec l'ADL pour l'organisation d'actions commerciales visant à promouvoir le commerce local		S. Boulanger		K. Massart Cheffe de projet ADL
<i>Objectif opérationnel 3. Contribuer à fournir aux demandeurs d'emploi un accompagnement adapté</i>						
		Action 3.1. Mettre en place des ateliers d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation,... (cfr action 1.5.02 du PCS III)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 3.2. Proposer un accompagnement pour les personnes en décrochage social en vue de leur réinsertion dans un parcours socioprofessionnel		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 3.3. Proposer des outils d'accompagnement et de coaching à la mobilité à destination d'un public en insertion socioprofessionnelle (cfr axe 7 du PCS III)		S. Boulanger	PCS	Cheffe de projet PCS

OBJECTIFS ET ACTIONS				Pilotes		
				Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Etre une commune dont l'action et la cohésion sociales sont coordonnées entre acteurs locaux publics et avec les associations et institutions du secteur privé						
Objectif opérationnel 1. Favoriser l'interaction dans le cadre d'espaces de concertation						
		Action 1.1. Remettre en place la coordination sociale entre le Centre Public d'Action Sociale et le Service du Plan de cohésion sociale communal par le biais de rencontres trimestrielles		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.2. Mettre en place un comité d'accompagnement élargi (représentants CPAS, représentants PCS,...) pour aider à la mise en œuvre des Programmes Stratégiques Transversaux Commune et CPAS		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.3. Formaliser la participation des conseillers de l'Action sociale aux réunions de la Commission communale des "Affaires sociales"		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 1.4. Poursuivre le soutien à la Plateforme des acteurs de terrain (PAT) et aux différents groupes de travail mis en place (soutien logistique, coordination)		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
Objectif opérationnel 2. Développer la cohésion sociale sur le territoire jemeppoï en veillant à prévenir la perte d'accès aux 7 droits fondamentaux						
		Action 2.1. Coordonner et évaluer les actions à développer dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Cohésion sociale 2020-2025 subsidié par la Région wallonne		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.2. Revoir le règlement d'utilisation du Taxi social en vue d'élargir son champ d'actions		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.3. Promouvoir les services proposés par l'Espace Public Numérique en vue de développer son action de terrain et son rôle comme levier pour lutter contre la fracture numérique		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.4. Mettre à disposition des services communaux et des acteurs de terrain le "Passe-Partout" en vue de développer des projets en lien avec la cohésion sociale (au minimum 1 X par semaine)		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.5. Poursuivre l'organisation des activités du Service de Cohésion sociale telles que "La Journée de la Personne extraordinaire", "Jemeppe Bienvenue", "Été Solidaire", "Fête des Voisins",...		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS
		Action 2.6. Mener une réflexion sur la création d'un lieu permettant un accès aux soins pour les personnes précarisées		C. Brouir	PCS	Cheffe de projet PCS

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES

DOMAINE : LOGEMENT

OBJECTIFS ET ACTIONS					Pilotes		
					Politique en charge	Service en charge	Agent en charge
Objectif stratégique : Être une commune qui assure un accès à un logement décent pour tous							
Objectif opérationnel 1. Structurer l'action et renforcer les synergies en matière de logement							
		Action 1.1. Organiser des réunions mensuelles entre les référents "logement" de l'Administration et du CPAS			E. Doumont C. Brouir	PCS Service Logement	Cheffe de projet PCS Eco-Passeur
		Action 1.2. Poursuivre la participation aux réunions du groupe de travail "Logement" mis en place avec les acteurs locaux (via la PAT) (cfr PST "Cohésion sociale")			E. Doumont C. Brouir	PCS Service Logement	Cheffe de projet PCS Eco-Passeur
Objectif opérationnel 2. Lutter contre les logements inoccupés							
		Action 2.1. Mettre à jour annuellement l'inventaire des logements inoccupés			E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
		Action 2.2. Enrôler et suivre la perception de la taxe sur les logements inoccupés			E. Doumont	Service Logement Dir. financière	Eco-Passeur Directeur financier
		Action 2.3. Organiser des séances d'information à destination des propriétaires en vue de présenter les modalités de remise sur le marché locatif de leurs immeubles notamment via l'AIS			E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
Objectif opérationnel 3. Développer l'offre de logements à loyer modéré							
		Action 3.1. Réfléchir à la possibilité de créer un Community Land Trust			E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
		Action 3.2. Proposer un accompagnement aux initiatives privées (projets d'habitat groupé - Habitat adapté PMR)			E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
		Action 3.3. Soutenir les projets de construction de logements sociaux en vue de respecter les normes régionales			E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
		Action 3.4. Recenser dans le parc immobilier communal les bâtiments inoccupés pouvant être convertis en logement			E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
Objectif opérationnel 4. Développer la possibilité d'accueil des personnes momentanément sans logement							
		Action 4.1. Créer des logements d'urgence (au minimum 1)			E. Doumont		
		Action 4.2. Augmenter le parc de logements de transit			E. Doumont		
		Action 4.3. Analyser la possibilité de créer un logement d'insertion en partenariat avec le CPAS			E. Doumont C. Brouir		
		Action 4.4. Mettre en place un encadrement social des occupants des logements de transit et d'insertion			E. Doumont C. Brouir		
		Action 4.5. Créer une base de données de personnes prêtes à accueillir une personne/famille en transit pour une courte durée			E. Doumont		

Objectif opérationnel 5. Encourager les initiatives visant des économies d'énergie					
		Action 5.1. Poursuivre l'octroi des primes à l'énergie	E. Doumont	Service Logement	Eco-Passeur
		Action 5.2. Organiser des ateliers collectifs en économie d'énergie pour publics précarisés (cfr Action 2.6.02 du PCS III)	E. Doumont	PCS Service Logement	Cheffe de projet PCS Eco-Passeur
		Action 5.3. Organiser des ateliers collectifs en économie d'eau pour publics précarisés (cfr Action 2.7.02 du PCS III)	E. Doumont	PCS Service Logement	Cheffe de projet PCS Eco-Passeur